



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 24 mars 05

Groupement enseignement général

CF
Benoît Grison
groupe D3

Fiche de géopolitique

OBJET : sujet n° 4 / La souveraineté étatique a-t-elle encore un avenir selon vous ?

P. JOINTE(S) :

La mondialisation vue comme l'accroissement des flux des toutes natures : commerciaux, financiers, culturels,... entre les différentes parties de la planète s'est nettement accélérée dans la fin du 20^{ème} siècle en raison de l'augmentation considérable des capacités d'échange d'informations permises par les nouvelles technologies. Ce phénomène semblant annuler les distances et uniformiser les modes de vie tend aussi à faire disparaître les frontières entre les peuples. De manière directe, par effacement des repères nationaux, ou indirecte, par volonté de se regrouper pour subsister, la mondialisation vient bousculer l'expression traditionnelle de la souveraineté des Etats.

On est donc fondé à se demander si la souveraineté étatique - entendue comme pouvoir légal et reconnu internationalement à un Etat d'exercer des choix propres et indépendants - a encore un avenir ?

En réalité, la souveraineté étatique représente la forme la plus aboutie de l'expression de la volonté politique des communautés humaines.

Nous verrons que si la multiplication des Etats peut engendrer des désordres politiques régionaux, l'apparition des souverainetés nationales est une tendance fondamentale de l'histoire et que, surtout, l'Etat nation reposant sur un socle identitaire, constitue la l'expression de puissance politique la plus stable et harmonieuse.

LA BALKANISATION OU LE DESORDRE

La multiplication des Etats semble bien constituer une menace pour les équilibres régionaux et une source de violence sur les populations. Les désordres que l'on observe ne

plaident pas en faveur au nom de la recherche de souveraineté étatique relèguent en apparence la notion d'Etats aux oubliettes.

Durant l'histoire, l'effondrement des empires a souvent été accompagné par le chaos politique et la guerre comme nous le montre l'implosion de la Yougoslavie qui a succédé à la disparition du communisme. Cette situation qui dure depuis une quinzaine d'années a vu le déroulement de plusieurs guerres internes au sein de cette ex-fédération dont les composantes ont voulu se séparer en autant d'Etats. La communauté internationale est même aujourd'hui réduite à constater l'impossibilité de l'existence du Kosovo qu'elle maintient donc sous tutelle. La logique supranationale précédente paraît donc en tout point préférable.

Au contraire le regroupement des nations dans des ensembles plus ou moins organisés est un facteur de paix. Ainsi la constitution progressive de l'Europe après la seconde guerre mondiale a mis un terme aux déchirements entre les pays qui se sont manifestés périodiquement sur le continent. La paix est donc un bienfait de l'effacement des logiques strictement nationales.

Cependant, au désordre qui résulte souvent de l'expression de la souveraineté étatique il faut opposer le mouvement continu de l'accroissement du nombre des Etats.

LA RECONNAISSANCE DE LA SOUVERAINETE ETATIQUE DANS L'HISTOIRE

L'apparition des nations souveraines constitue une tendance lourde de l'histoire. Loin de disparaître les Etats se multiplient ce qui promet encore un bel avenir à la souveraineté étatique. Les nations sont ainsi passées d'une quarantaine au début du 20ème siècle à presque 200 aujourd'hui et la notion même de nation trouve sa consécration dans la reconnaissance sans cesse accrue du rôle de l'organisation des Nations Unies. Il n'est aujourd'hui pas de légalité supérieure à celle de ce concert des nations dont les expressions souveraines s'assemblent dans une moderne voie de la sagesse universelle.

Fruit de la philosophie des lumières, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est le moteur de l'apparition des nouveaux Etats. Il s'est manifesté avec force dans la disparition des empires européens tant héréditaires que coloniaux et a encore été regardé favorablement à l'éclatement de l'URSS au profit des anciens satellites ou ex-républiques désormais autonomes.

Au contraire, certains pays séparés momentanément en deux entités se sont retrouvés et ont repris le cours normal de leur existence, faisant des périodes de division un intermède oublié. La réunification allemande en dépit de son énorme coût économique ne suscite aucun sérieux tant à l'intérieur que sur le plan international ; ceci atteste du caractère naturel du droit d'un Etat à l'existence.

La tendance incontestable au développement de la souveraineté doit cependant être expliqué par ses raisons profondes

LA FORCE DES NATIONS

L'analyse des souverainetés étatiques pérennes met en avant certains caractères structurants des Etats. Les Etats sont promis à un bel avenir lorsqu'ils représentent l'expression de la puissance d'un peuple à l'identité homogène plus qu'un simple territoire géographique et une somme d'intérêt commun. L'avenir de la souveraineté étatique repose fondamentalement sur les nations.

Reprenant les exemples évoqués plus haut, la volonté propre des peuples à vivre unis au sein d'une même nation explique les échecs ou réussite des Etats. Les guerres en Serbie et au Kosovo ou en Afrique reflètent les différences ethniques, culturelles ou religieuses de communauté séparés par leurs histoires mais forcées à coexister, la *pax romana* n'ayant souvent été que l'unique raison de leurs unions artificielles. Sans la contrainte, la souveraineté ne s'exprime harmonieusement que si elle est voulue par les peuples.

Que l'on apprécie ou non leurs politiques, les Etats-Unis représentent le type le plus emblématique de la souveraineté car ils sont une nation cimentée dans des valeurs fortes et partagées. De la même façon, bien qu'installée sur un empire évolutif, la Russie a survécu à ses transformations politiques et idéologiques à travers l'histoire.

La cohérence de tels ensembles, la liberté sont à la source de leur volonté de vivre ensemble, de se réformer pour s'adapter à leur époque et de se faire entendre parmi les nations lorsque cela leur apparaît impérieux. La souveraineté ne se décrète pas ex-nihilo, son chemin se parcourt à l'échelle de l'histoire de la nation.

Ainsi la souveraineté étatique est une notion d'avenir si elle s'appuie sur des réalités géopolitiques fortes et communes ; c'est à cette condition qu'elle est armée pour grandir et traverser l'histoire.

C'est grâce à cette souveraineté et à son corollaire d'indépendance que les pays peuvent avoir une influence sur la politique internationale comme parfois la France le rappelle avec vigueur.

Pièce(s) jointe(s)
à la
Fiche de géopolitique
du CF Grison Benoît